CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS

LE JOURNAL DU CNMH

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma

N° 20 juillet-août 2017

Développement de la structure CNMH, deuxième réunion de travail du Conseil d'administration



Après la réussite remarquable du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) et son rayonnement à l'échelle nationale, le projet du développement de sa structure continue.

En la présence de son président M. Tarik SIJILMASSI, Le Conseil d'Administration du CNMH s'est réuni pour la deuxième fois pour étudier tous les plans de développement de la structure du CNMH notamment la capacité d'absorption davantage de personnes en situation de handicap, la qualité des services, la formation, l'insertion, etc.

Importante soit-elle, cette réunion a suscité la participation du directeur du CNMH le Dr. Khalid BENHASSAN, les Directeurs des sections régionales et des établissements d'insertion socioprofessionnelle et les chefs de pôles du CNMH.. (page 2)

Projet capitalisation :

Quel modèle de formation professionnelle pour les Personnes en Situation de Handicap Mental ?

Colonie de vacances pour PSHM, le CNMH marque le pas... (Page 2)

Camping Handisport au CNMH (Page 4)

Les activités de la Section Régionale de Safi (Page 5)

Les activités de la Section Régionale de Marrakech (Page 6)

Album photos colonie de vacances été 2017 (page 7)



CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS
LE JOURNAL DU CNMH
N° 20 juillet-août 2017

Entamé depuis quelques mois, le projet de capitalisation du Centre National Mohammed VI des Handicapés formalisa les méthodes et approches de formation professionnelle et d'accompagnement garantissant aux Personnes en Situation de Handicap Mental (PSHM) un parcours professionnel assuré. Inauguré en 2010 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Pôle de Formation Professionnelle a réussi à former 150 lauréats (tes) en situation de handicap mental, tous qualifiés pour un emploi, dont environ 50 % insérés dans des Filiales adaptées appartenant majoritairement à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. A cet égard, au Maroc, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, demeure pionnière en matière d'emploi des personnes en situation de handicap mental (PSHM).. (Page 3)



Le CNMH reçoit le Conseil Préfectoral de Salé



Dans le cadre du renforcement Des liens, du partenariat et de la contractualisation tendant vers La bonne gouvernance dans le domaine de la prise en charge des personnes en situation de handicap, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) a reçu le président du Conseil préfectoral de Salé, M. Amehzoune Homan et des cadres de son cabinet. Cette visite du 06 juillet 2017 témoigne de la volonté commune de participer au travail social notamment le renforcement des activités de nature à favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap et leur adhésion effective dans le tissu socio-économique. A leur arrivée.. (Page 4)

Développement de la structure CNMH, deuxième réunion de travail du Conseil d'Administration

Après la réussite remarquable du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) et son rayonnement à l'échelle nationale, le projet du développement de sa structure continue.



En la présence de son président M. Tarik SIJILMASSI, Le Conseil d'Administration du CNMH s'est réuni pour la deuxième fois pour étudier tous les plans de développement de la structure du CNMH notamment la capacité d'absorption davantage de Personnes en Situation de Handicap, la qualité des services, la formation, l'insertion, etc.

Importante soit-elle, cette réunion a suscité la participation du directeur du CNMH le Dr. Khalid BENHASSAN, les directeurs des sections régionales et des établissements d'insertion socioprofessionnelle et les chefs de pôles du CNMH.

Sur les pas de la première réunion, M. Tarik SIJILMASSI a ouvert la séance par un rappel des objectifs globaux que l'ensemble de la structure CNMH et ses périphéries visent à développer davantage, entre autres :

- L'insertion socioprofessionnelle dans le milieu ordinaire ;
- L'inclusion scolaire ;
- La formation professionnelle ;
- L'éducation des enfants ayant un retard mental léger;
- L'éducation des IMC ;
- Les activités occupationnelles.

Après donc un tour de table par le biais duquel le Dr. BENHASSAN, les directeurs des sections régionales et les chefs de pôles ont dépeint l'état des lieux de l'ensemble de leurs projets et les objectifs atteints, M. Tarik SIJILMASSI insista sur le fait de présenter un tableau de bord chiffré, global et exact des taux de remplissage des différents pôles du CNMH par rapport à sa capacité réelle d'accueil.

Outre les exploits remarquables de l'ensemble de la structure du CNMH et sa notoriété tant à l'échelle nationale qu'a l'internationale, M. Sijilmassi a mis le point, d'une part, sur la nécessité d'adopter une méthodologie d'évaluation du rendement du CNMH en matière de traitement des personnes en situation de handicap (PSH) à plein temps et de celles de passage, mais avant tout, de faire une évaluation des installations techniques et humaines en présence par rapport aux objectifs du CNMH et aux résultats escomptés.

professionnelle, auraient la capacité d'être insérés au milieu ordinaire, et par le fait même de dresser une liste composant d'autres PSH qui vont les supplanter en formation professionnelle pour être à leur tour insérés en milieu de travail, et ainsi assurer la relève.

D'après M. SIJILMASSI, il est aussi important, d'une part de penser aux PSH qui ne peuvent être insérées dans le milieu ordinaire en rappelant que l'entreprise devrait préparer le terrain propice garantissant tant les accessibilités que le recrutement. D'autre part d'adopter des projets de vie individualisés pour chaque PSH et de les mettre au cœur des activités du CNMH.

« Réhabiliter les citoyens dans leur droit » tel adopté par le CNMH, M. Sijilmassi a à l'encontre de l'approche charité appuie vivement l'approche de droit qui consiste à préparer les PSH à la participation sociale effective et définir leur rôle en société au lieu de les condamner à l'oubli ou à la dépendance totale d'autrui.

« **Plus que jamais, les personnes en situation de handicap, avec leurs propres moyens ont besoin d'être des acteurs dans les différents secteurs** », sur ces propos signifiants a été clôturée cette deuxième réunion du Conseil d'Administration du CNMH.

Colonie de vacances pour PSHM, le CNMH marque le pas…

Chaque année le CNMH organise en mois de juillet 2017 une colonie de vacances qui par sa nature se démarque des autres ; Elle est belle et bien une colonie dédiée à l'intégration des Personnes en Situation de Handicap Mental.

Sous le thème « **Solidarité et égalité des chances** » plusieurs jeunes PSHM ayant entre 12 ans et 16 ans ont été mixés avec des jeunes n'ayant aucun handicap. L'objectif de cette colonie intégrative est de démontrer au grand public que l'intégration ne pourrait se faire sans une vraie immersion des jeunes PSHM dans le milieu social ordinaire ; chose qui a fait le succès de cette colonie.

Sous la supervision administrative et le conseil pédagogique de son Directeur, le CNMH a pu réussir plusieurs projets dont celui de l'inclusion sociale des PSHM.

Plusieurs jeunes provenant de presque toutes les régions du Royaume se sont rencontrés au CNMH et ont profité d'une panoplie d'activités socioculturelles et éducatives ; sorties, théâtre, etc., composaient un programme qui n'est pas fortuit ni intuitif, mais construit, qui fait en sorte quel que soit le type de handicap chez la personne elle trouvera son chemin vers l'intégration de la vie du groupe voir le préambule d'une socialisation à coup sûr.

Plusieurs cadres socio-éducatifs du CNMH et de ses Sections régionales se sont évertués pour faire réussir ce programme et qui par sa nature a émerveillé les parents des PSHM ainsi que l'opinion publique qui s'intéresse au domaine du handicap.



Album photos colonie de vacances 2017 (page 7)

Projet capitalisation :
Quel modèle de formation professionnelle pour les Personnes en Situation de Handicap Mental ?



« ***C'est l'ère de la prise en charge des personnes en situation de handicap*** » Par cette belle phrase pleine de sens, le directeur du CNMH, Dr. Khalid BENHASSAN , ouvrit la plénière d'échange entre les CNMH et les associations et acteurs du domaine du handicap en spécifiant que le CNMH est un partenaire synergique de soutien à la société civile notamment en matière de prise en charge médicopsychosociologique personnalisée.

Débouchant sur des projets de vie, la stratégie du CNMH tend à garantir la participation sociale des PSHM éventuellement par la concertation des parents ou tuteurs légaux, le CNMH et les professionnels.

Or, Il est considéré qu'a la base de l'expérience probante du CNMH et celle des associations agissant dans ce domaine, cette journée de travail se veut un début de réflexion sur les mécanismes de production d'un référentiel national de formation professionnelle des PSHM.

De plus, tel que soulevé par M. le Directeur du CNMH Dr. Khalid BENHASSAN, la conjugaison de nos efforts devrait déboucher sur la production de matériel adapté avec les aspirations et les besoins du marché du travail.
L'échange de nos expériences et le partage de notre expertise en formation professionnelle des PSHM seraient donc pour des raisons d'évaluation, d'analyse, d'interprétation de nos méthodes respectives en guise de leurs améliorations, renforcement, unification et généralisation.

En somme, la politique de capitalisation du CNMH s'avère probante, les associations partenaires ont confirmé que le pôle de formation professionnelle dont dispose le CNMH est un pilier fondamental qui donne un aspect tant officiel que scientifique à la formation professionnelle des PSHM.

Bien évidemment, les associations partenaires n'ont pas manqué de reconnaître que le programme du CNMH dispose de tous les moyens pour réussir et que son développement se fonde sur sa structure organisée et forte de compétences extraprofessionnelles.

Approuvant le succès du CNMH, d'autant plus son pôle de formation professionnelle, les associations ont adhéré à sa politique de capitalisation et ont proposé leur soutien à toute démarche de nature à faire profiter la société de cette expérience.

Entamé depuis quelques mois, le projet de capitalisation du Centre National Mohammed VI des handicapés formalisa les méthodes et approches de formation professionnelle et d'accompagnement garantissant aux Personnes en Situation de Handicap Mental (PSHM) un parcours professionnel assuré.

Inauguré en 2010 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Pôle de formation professionnelle a réussi à former 150 lauréats en situation de handicap mental, tous qualifiés pour un emploi, dont environ 50 % insérés dans des firmes adaptées appartenant majoritairement à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.
A cet égard, au Maroc, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, demeure pionnière en matière d'emploi des Personnes en Situation de Handicap Mental (PSHM).

Rappelons que le Pôle de formation professionnelle est le fruit du partenariat du Centre National Mohammed VI des handicapés et l'OFPPT. Considéré comme étant le premier opérateur de la formation professionnelle au Maroc, l'OFPPT assure la formation technique par le biais de programmes de développement de compétences adaptées au PSHM.

Il en était question aussi de rappeler que la spécificité et la singularité du traitement avec les PSHM ont voulu que le CNMH intègre un aspect scientifique qui promeut des éducateurs spécialisés en accompagnement dont le rôle est complémentaire aux formateurs des métiers.
Il est aussi à prendre en considération que le pôle de formation professionnelle du CNMH demeure le seul organisme qui décerne des diplômes de fin de formation certifiés par l'OFPPT-premier opérateur de la formation professionnelle au Maroc.

La nature du handicap mental et ses spécificités sont derrière la raison qui meut le CNMH à promouvoir cet accompagnement scientifique hors pair qui conjugue et la technicité des formateurs de l'OFPPT et l'assistance psychopédagogique et comportementale des éducateurs spécialisés.

Par ailleurs, il ne faudrait pas négliger l'apport des autres pôles du Centre National Mohammed VI des Handicapés dans cette synergie de formation. Certes, le Pôle médical assure le suivi quotidien des PSHM, le pôle social se charge de l'assistance en tout temps et le Pôle des sports garanti le divertissement et l'épanouissement ; sans oublier le pôle socio-éducatif dont le rôle est de préparer, à un stade précoce, les enfants à développer leurs compétences préprofessionnelle avant de rejoindre, à l'âge de 18 ans, la formation qu'offre l'OFPPT au sein du CNMH.

L'excellence de la formation professionnelle des PSHM et la réussite en matière d'insertion en milieu de travail ont voulu que cette expérience soit capitalisée et mise comme étant une référence nationale voire un repère pour les instances qui voudraient prendre en charge les PSHM à dessein de les insérer en milieu de travail.

But de la capitalisation :
Ayant comme objectif la production d'un référentiel national de formation professionnelle des PSHM qui capitalise des années d'expertise en matière de formation professionnelle, le CNMH, comme se veut sa mission de partenariat, de contractualisation et de partage d'information avec ses partenaires, a organisé une journée de travail à laquelle ont été invitées des associations et organismes activistes depuis des années dans le domaine de la formation professionnelle des PSHM.

Ouverture de la plénière avec les partenaires agissant dans le domaine du handicap



Le CNMH reçoit le Conseil préfectoral de Salé





Dans le cadre du renforcement des liens, du partenariat et de la contractualisation tendant vers la bonne gouvernance d'autant plus du domaine de la prise en charge des personnes en situation de handicap, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) a reçu le président du Conseil préfectoral de Salé, M. Amehzoune Homan et des cadres de son cabinet.

Cette visite du 06 juillet 2017 témoigne de la volonté commune de participer au travail social notamment le renforcement des activités de nature à favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap et leur adhésion effective dans le tissu socio-économique.

A leur arrivée, les membres du Conseil préfectoral de Salé furent accueillis par les cadres du CNMH, à leur tête le directeur du Centre le Dr. Khalid BENHASSAN qui a donné un aperçu sur l'ensemble du programme CNMH, sa grandeur, sa structure, ses services, ses objectifs et surtout sa prise en charge globale et intégrée des personnes handicapées.

Le Dr. BENHASSAN a notamment soulevé les efforts colossaux de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité qui s'évertue à assurer une couverture sociale dans les régions précarisées.

« Outre la réussite du CNMH et son rayonnement à l'échelle nationale, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité tend actuellement à dupliquer l'expérience du CNMH à dessein de garantir une prise en charge globale et intégrée de toute personne en situation de handicap ». Renforça le directeur du CNMH.

Lors de la présentation du CNMH, les membres du Conseil préfectoral de Salé ont découvert également l'approche de droit qu'adopte le CNMH eu égard aux personnes en situation de handicap, ce qui est considéré comme étant une première au Maroc.

L'approche de droit vise sans équivoque l'équité et l'égalité des chances de tous dans un cadre du respect des droits que garantit la Constitution du royaume aux personnes en situation de handicap.

Camping Handisport au CNMH

En partenariat avec la Fédération Royale Marocaine des Sports pour Personnes Handicapées et AGITOS Fondation, un camping handisport a été organisé du 02 au 09 juillet 2017 à l'enceinte du Centre National Mohammed VI des Handicapés.

Doté de plusieurs salles de sport, d'équipement athlétique professionnel et d'une piscine semi-olympique, le CNMH se démarque par son professionnalisme et son appui à toute activité visant l'épanouissement des jeunes personnes en situation de handicap (PSH).

Outre le souci de l'intégration socio-sportive et le soutien à la préparation des PSH aux activités sportives notamment l'entrainement et l'orientation, cet événement vise de surcroit la découverte de futurs champions.

Le camping est aussi une occasion pour l'orientation des jeunes PSH vers les clubs et associations sportifs afin de les aider à peaufiner leurs compétences et leurs performances sportives.

Il est à noter que le camping est un événement sportif par excellence consacré aux personnes en situation de handicap moteur non licenciées de la Fédération, et ayant un âge oscillant entre 10 et 18 ans.

La finalité d'un tel camping est noble en soi à fortiori lorsque ce genre de manifestation sportive demeure, d'une part, un déclencheur de talons potentiels, et d'autre part, une voie tendant à l'insertion des jeunes PSH dans la société, voire une Campagne de lutte pour la pérennisation de la pratique sportive.



Natation, Basketball au fauteuil, Tennis au Fauteuil, Tennis de Table, Para-Volley et paraathlétisme composèrent 80 % des activités complémentées par des activités récréatives et de loisir, entre autres, des visites pédagogiques, du théâtre, des activités socioéducatives, ...etc.





Les activités de la Section Régionale de Safi

La Section Rgionale du CNMH de Safi a organisé, du 24 au 28 juillet 2017, **une colonie de vacances au profit des enfants en situation de handicap. Appartenant majoritairement aux zones rurales, ces enfants ont eu l'occasion de profiter de plusieurs activités sportives, récréatives et culturelles.**

Ayant comme objectif l'intégration sociale et la participation créatrice, plusieurs associations partenaires de la Section Régionale de Safi ont participé à la réussite de cet événement destiné en premier lieu aux enfants des zones rurales.

Compilant 70 participants et Participantes, les associations : Malaikat Arrahmane, Sidi Tiji, Gzoula et NIDAA **se sont toutes évertuées à diversifier leurs programmes afin de faire de cette colonie de vacances une référence en matière d'intégration des enfants ruraux.**
Par ailleurs, durant l'été plusieurs autres activités ont été organisées, entre autres, la Participation au festival provincial de l'enfant à Safi, le concours de récitation du sacré Coran et la célébration de la fête du Trône.



Atelier travaux manuels et coloriage











Pause-café et déjeuner à la fin de la journée

Les activités de la Section Régionale de Marrakech

حفل نهاية السنة يوم 2017/07/26 والذي عرف تقديم عروض ولوحات فنية مختلفة مابين عروض مسرحية وموسيقية وكذلك عرض رياضي متميز لرياضة الأيكيدو.





بمناسبة المخيم الصيفي للموسم التربوي 2017/2016 تم تنظيم عدة أنشطة متنوعة من بينها خرجة ترفيهية لمنتزه جنان فايزة.





Journée du bonheur

Une joyeuse soirée a été organisée au profit de l'ensemble du personnel de la Section régionale de Marrakech. Certes, une telle initiative s'intègre dans le cadre de la motivation et du renforcement des ressources humaines compétentes; capital humain de la Section régionale. Cette soirée est aussi un moyen de divertissement et de cohésion des équipes en présence.







Album photos colonie de vacances 2017















CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS

LE JOURNAL DU CNMH

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma

N° 20 juillet-août 2017



Noms et prénoms	Profil	Fonction	Lieu d'affectation
Dr. KHALID BENHASSAN	Médecin spécialiste en santé publique et communautaire	Directeur du Centre National Mohammed VI des Handicapés	Centre national de Salé
Dr. NAJAT EL ACHOURI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Safi	Section de Safi
Dr. AHMED BENABID	Médecin de santé publique	Directeur de la section d'Oujda	Section d'Oujda
Dr. DRISS BOUANANI	Médecin de santé publique	Directeur de la section de Marrakech	Section de Marrakech
Dr. SANAE OUAZZANI TOUHAMI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Fès	Section de Fès
M. MOHAMMED MOUSSAID	Cadre supérieur	Directeur des ressources et Logistique	Centre national de Salé
M. ABDELKADER IZIKI	Cadre supérieur gestionnaire des services de santé	Responsable de Service de Coordination et de Surveillance Générale	Centre national de Salé
L. COLONEL DR MOHAMED LATIQ	Médecin spécialiste en médecine physique	Responsable du pôle médico-social	Centre national de Salé
M. MOHAMMED EL MANSOURI	Cadre supérieur	Responsable du pôle formation professionnelle	Centre national de Salé
M. ABDELLAH EL MADKOURI	Cadre supérieur inspecteur des sports	Responsable du pôle des sports	Centre national de Salé
M. ABDESLAM ELMOUNDO	Cadre supérieur gestionnaire des services de santé	Coordonnateur du pôle médico-social	Centre national de Salé
Dr. Said Beqqal	Docteur en Biotechnologie appliquée à l'environnement	Directeur du CIAT	CIAT
M. Massou Abdellah	Cadre supérieur	Responsable formation continue en développement de l'expertise	Centre national de Salé
Mme Clotide Vergnes	Cadre supérieure	Responsable de développement	Centre national de Salé
M. Hicham Barmaki	Cadre supérieur	Responsable Cellule de Communication - Responsable du pôle socio-éducatif	Centre national de Salé

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma

CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS

LE JOURNAL DU CNMH

N° 20 juillet-août 2017

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma



Handi - Idmaj



CIAT - Salé 2016



Oujda 2011



Salé 2006



Safi 2008



Fès 2013



Marrakech 2012

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma